

> La réglementation impose la substitution lorsque cela est techniquement possible.

Description de l'utilisation du produit à substituer

Les produits utilisés pour la vitrification des parquets sont généralement à base de résines urée-formol, en phase solvant (alcool). L'application et le séchage des résines émettent du formaldéhyde.

Avis sur la substitution

Il existe sur le marché de nombreux produits de substitution, qui se présentent sous forme de vernis prêts à l'emploi (monocomposant) ou de vernis bicomposants à mélanger avant application. Ils sont disponibles en phase aqueuse ou en phase solvantée. Les produits solvantés sont généralement plus facile à appliquer, mais le risque d'exposition par inhalation doit être pris en compte. Les produits en phase aqueuse peuvent contenir un conservateur libérateur de formaldéhyde.

Dans tous les cas, il faut être vigilant sur les effets sur la santé des constituants qui ne sont pas anodins, notamment en terme d'irritations et d'allergies (cutanées ou respiratoires).

Substitution de produit

Vernis monocomposants

Il s'agit d'une dispersion de résine acrylique, de résine polyuréthane ou de résines hybrides dans de l'eau ou du solvant (généralement de type White Spirit).

Vernis bi-composants

Le produit final (de nature polyuréthane) s'obtient par mélange d'une base (résine en phase aqueuse ou solvantée) et d'un durcisseur (isocyanates). La présence d'isocyanates peut entraîner une irritation aiguë et/ou une sensibilisation du système respiratoire conduisant à un état asthmatique. Les solvants utilisés pour les vernis solvantés sont généralement de type méthyléthylcétone, acétate d'éthyle ou acétate de butyle.

Pour en savoir plus

- Note documentaire INRS « [Application de résines en espaces confinés dans l'activité BTP. Mise en évidence des expositions et propositions de moyens de prévention](#) » (ND 2152)